

Produit 8263 A
 Date de Révision 22/02/2019
 Révision 2



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Nom du Produit 8263 A
Synonymes, Noms de Négociation Aucune information disponible.

1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

Utilisations Identifiées Aucune utilisation spécifique n'a été identifiée.
Utilisations Déconseillées Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Fournisseur Renishaw plc
 Brooms Road
 Stone Business Park
 Stone, Staffordshire
 ST15 0SH
 Royaume-Uni
 +44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00 UTC).
Personne à Contacter msds@renishaw.com

1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

Numéros Téléphoniques d'Urgence 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (EC 1272/2008)
 Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.
 Santé Humaine Non classifié.
 Environnement Non classifié.

2.2 Éléments d'Etiquetage

Contient Pas applicable.
Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 Aucun pictogramme n'est requis.
Mention d'Avertissement Pas de signal verbal
Mentions de Danger Aucune mention de danger requis
Conseils de Prudence Aucune Conseils de prudence requis

2.3 Autres Dangers

Le produit n'est pas classé comme dangereux. Les informations de cette fiche de renseignements sont données à titre indicatif uniquement.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Pas applicable.

3.2 Mélanges

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
Propylidynetriméthanol, éthoxylé	CAS-No.: 50586-59-9 EC No.: 500-110-3		60-100%
tris(2-chloro-1-méthylethyl) phosphate	CAS-No.: 13674-84-5 EC No.: 237-158-7	Acute Tox 4 - H302	10-30%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

Commentaires sur la Composition Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des Premiers Secours****Informations Générales**

Fournir les premiers secours, du repos, de la chaleur et de l'air frais En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques qu'eux-mêmes encourrent durant le sauvetage.

Inhalation

Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Obtenir une assistance médicale. Maintenir la personne au chaud et au repos.

Ingestion

Si ce produit était ingéré, écarter immédiatement la victime de la source d'exposition. Bien rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements. Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Obtenir immédiatement une assistance médicale ! Ne jamais réaliser de bouche à bouche sur une personne inconsciente.

Contact Cutané

Laver immédiatement à l'eau, de préférence sous la douche, en enlevant les vêtements souillés au fil du lavage. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste ou si des cloques surviennent. Les vêtements souillés doivent être lavés avant réutilisation.

Contact Oculaire

Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les yeux à l'eau pendant au moins quinze (15) minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Obtenir une assistance médicale.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés**Informations Générales**

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation

Pas de symptômes spécifiques rapportés.

Ingestion

Pas de symptômes spécifiques rapportés.

Contact Cutané

Pas de symptômes spécifiques rapportés.

Contact Oculaire

Peut causer une irritation oculaire temporaire.

4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires**Notes pour le Médecin**

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'Extinction****Moyens d'Extinction**

Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour les matériaux environnants : Produits chimiques secs en poudre, dioxyde de carbone, mousse à vaporiser.

Moyens d'Extinction Inappropriés

Jet d'eau à volume élevé.

5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange**Produits de Combustion Dangereux**

L'incendie peut produire des gaz irritants, toxiques et corrosifs.

Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion

Pas de risques d'incendie ou d'explosion inhabituels rapportés.

Dangers Spécifiques

Des vapeurs dangereuses peuvent se former en cas de chauffage. Les sols peuvent devenir glissants, éviter les chutes.

5.3 Conseils aux Pompiers

Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie

Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Éviter de respirer les vapeurs d'incendie. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible.

Équipement de Protection pour les Pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence

Précautions Individuelles

Bien lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Empêcher le personnel non nécessaire et non protégé d'entrer. Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Fournir une ventilation adaptée. En cas de ventilation inadéquate, utiliser une protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éliminer toutes les sources d'ignition. Évacuer et ventiler la zone.

Bien lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Empêcher le personnel non nécessaire et non protégé d'entrer. Utiliser des outils manuels anti-étincelles et des équipements électriques antidéflagrants.

Pour Les Secouristes

Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement

Précautions pour la Protection de l'Environnement

Empêcher TOUTE contamination environnementale. Ne pas déverser sur le sol ou dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage

Arrêter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques. NE PAS toucher le produit déversé ! Porter l'équipement de protection nécessaire. Ventiler et évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter un respirateur si la ventilation n'est pas adéquate. Utiliser des outils ou des équipements anti-étincelles pour le nettoyage. Éviter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques.

Absorber tout déversement avec un matériau absorbant non combustible - le sable. Toujours s'assurer que les déchets et matériaux contaminés soient collectés et enlevés de la zone de travail le plus vite possible dans un récipient convenablement étiqueté. Dans le cas d'un de déversement à grande échelle, bâtir une digue de sable autour de la zone pour arrêter la propagation des déversements. Neutraliser en répandant un agent neutralisant et absorber avec du sable.

6.4 Référence à d'Autres Rubriques

Référence à d'Autres Rubriques

Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Manipulation

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Éviter tout contact prolongé ou répété. Se procurer les instructions spécifiques au produit avant son utilisation. Fournir une bonne ventilation.

Porter un équipement de protection personnelle. Manipuler et ouvrir le récipient avec soin. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielles.

7.2 Stockage

Précautions de Stockage

Bien fermer le contenant et le ranger dans un endroit sec, frais et sombre, à l'abri de la lumière directe du soleil. Pour sceller un contenant ouvert : purger le contenant avec de l'azote gazeux ou de l'air sec et le fermer hermétiquement. Interdire les sources d'inflammation à proximité de la zone de stockage.

Classe de Stockage

Ce produit est utilisé avec le liquide B ; par conséquent, les isocyanates doivent être manipuler et stocker de la même manière. À conserver à l'écart des acides, des bases, des agents oxydants et de l'eau. Stockage de produits chimiques.

7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

Utilisation(s) Finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.

Particulière(s)

Description de L'utilisation

Utiliser uniquement selon les indications.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

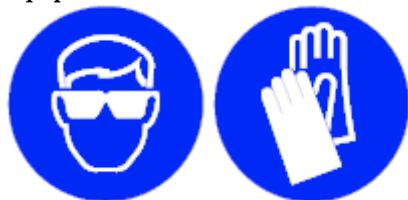
8.1 Valeurs Limites d'Exposition

Commentaires sur les Ingrédients

Aucune limite d'exposition sur le lieu de travail n'est.

8.2 Contrôles d'Exposition

Équipement de Protection



Contrôles Techniques Appropriés

Les installations destinées à la manipulation de ce produit devraient constituer un système fermé. S'assurer que les surfaces et les planchers sont faits de matériaux non perméables. Mettre en place une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée.

Protection Respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont adaptés, un respirateur à masque couvrant tout le visage, conformément à EN143, ainsi que des cartouches de respirateurs adaptées de rechange pour les contrôle d'ingénierie. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE).

Changer les filtres régulièrement. Utiliser une protection respiratoire telle que spécifiée par un hygiéniste industriel ou tout autre professionnel qualifié si les concentrations dépassent les limites figurant dans la Rubrique 8. Les composants de protection de type A / organiques sont recommandés.

Protection des Mains

La sélection du matériau des gants dépend de la durée de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation, ainsi que la concentration spécifique au lieu de travail. Lorsque le contact manuel avec le produit peut se produire, l'utilisation de gants approuvés selon les normes approuvées (par exemple, Europe : EN374) est recommandée. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.

Utiliser une technique adéquate pour retirer les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de ce produit avec la peau. Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et dans le respect des bonnes pratiques de laboratoire. Changer les gants régulièrement. Matériau suggéré : Nitrile. Chloroprène. Consulter le fabricant pour un avis spécifique.

Protection des Yeux Visage

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).

Autre Protection

Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. EPI suggéré: Combinaisons intégrales résistantes au feu / aux produits chimiques avec des chaussures de sécurité conductrices de l'électricité ou des sangles de mise à la terre. L'équipement de protection personnelle pour le corps doit être sélectionné selon la tâche à effectuer et les risques impliqués et doit être validé par un spécialiste.

Mesures d'Hygiène

Respecter les normes d'hygiène courantes. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Lavage immédiat si la peau devient humide ou contaminée.

Conditions de Traitement	S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches d'urgence sont situés à proximité de l'espace de travail.
---------------------------------	---

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations Générales

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune clair.
Odeur	Léger.
Seuil Olfactif - Inférieur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif - Supérieur	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Concentrée	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Diluée	Aucune information disponible.
Point de Fusion/Point de Congélation	Aucune information disponible.
Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition	Aucune information disponible.
Point d'Éclair	206 °C.
Taux d'Évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Supérieure(%)	Aucune information disponible.
Pression de Vapeur	Aucune information disponible.
Densité de Vapeur (air=1)	Aucune information disponible.
Densité Relative	1,3 g/cm3 at 25 °C.
Masse Volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans les alcools, les hydrocarbures aromatiques et les hydrocarbures chlorés.
Température de Décomposition	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible.
Viscosité	1000 mPas à 25 °C.
Propriétés Explosives	Aucune information disponible.
Propriétés Comburantes	Aucune information disponible.

9.2 Autres Informations

Poids Moléculaire	Aucune information disponible.
Composé Organique Volatile	Aucune information disponible.
Autres Informations	Aucune note.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité Réactif avec les isocyanates.

10.2 Stabilité Chimique

Stabilité Stable dans des conditions de température normales et selon l'usage recommandé.

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

Réactions Dangereuses	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Inconnu.
Polymérisation Description	Inconnu.

10.4 Conditions à Éviter

Conditions à Éviter Éviter tout contact avec les oxydants forts. Éviter la chaleur, les flammes et les autres sources d'inflammation.

10.5 Matières Incompatibles

Matières Incompatibles Stocker à l'écart d'agents acides, alcalins et oxydants. Éviter tout contact avec l'eau.

10.6 Produits de Décomposition Dangereux

Produits de Décomposition Dangereux La décomposition thermique ou la combustion peuvent libérer des oxydes de carbone et / ou d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques

Informations sur les Effets Toxicologiques Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.

Toxicité Aiguë (Oral LD50) Polyéther polyol: Oral, DL50 de rat > 5000 mg / kg.
Toxicité Aiguë (Dermique LD50) Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë (Inhalation LD50) Aucune information disponible.

Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire Peut provoquer des irritations oculaires temporaires.

Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire Aucune information disponible.
Sensibilisation Cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles -

Exposition Unique : Aucune information disponible.
STOT - Exposition unique Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles -

Exposition Répétée : Aucune information disponible.
STOT - Exposition répétée Aucune information disponible.

Inhalation Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Ingestion Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Cutané Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Oculaire Peut causer une irritation oculaire temporaire.
Gestion des Déchets Lors de la manipulation des déchets, il convient de prendre en considération les précautions de sécurité applicables à la manipulation du produit. À éliminer comme matière solide après réaction avec le composant B.

Voies de Pénétration	Aucune information disponible.
Organes Cibles	Aucun organe cible n'a été spécifié.
Danger par Aspiration	Aucune information disponible.
Reproductive Toxicity	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité Aiguë - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Invertébrés	Aucune information disponible.
Aquatiques	
Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Invertébrés	Aucune information disponible.
Aquatiques	
Toxicité Chronique - Plantes	Aucune information disponible.
Aquatiques	
Toxicité Chronique - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Écotoxicité	
Eco Toxicologiques Informations	Pas d'informations écologiques sur le produit fini. Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du règlement (CE) n ° 1272/2008.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Dégradabilité	Aucune information disponible.
Demande Biologique en Oxygène	Aucune information disponible.
Demande Chimique en Oxygène	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Facteur Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Mobilité	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

Résultats des Évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

12.6 Autres Effets Néfastes

Autres Effets Néfastes	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Gestion des Déchets	Lors de la manipulation des déchets, il convient de prendre en considération les précautions de sécurité applicables à la manipulation du produit. À éliminer comme matière solide après réaction avec le composant B.
----------------------------	--

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Méthodes d'Élimination	Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales et conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales. Pour l'élimination des déchets, utiliser un agent agréé pour l'élimination des déchets industriels.
-------------------------------	---

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Numéro ONU (ADR)	Pas applicable.
Numéro ONU (IMDG)	Pas applicable.
Numéro ONU (IATA)	Pas applicable.

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

ADR Nom d'Expédition	Pas applicable.
IMDG Nom d'Expédition	Pas applicable.
IATA Nom d'Expédition	Pas applicable.

14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport

ADR Classe	Pas applicable.
IMDG Classe	Pas applicable.
IATA Classe	Pas applicable.
Étiquettes de Transport	Pas applicable.

14.4 Groupe d'Emballage

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IMDG Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IATA Groupe d'Emballage	Pas applicable.

14.5 Dangers pour L'environnement

ADR	Non
IMDG	Non
IATA	Non

14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS	Pas applicable.
Code d'Action Urgente	Pas applicable.
Numéro d'Identification du Danger (ADR)	Pas applicable.
Code de Restriction du Tunnel	Pas applicable.

14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC

Pas applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement

Legislation Européenne	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Réglementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la réglementation (CE) n°1907/2006.
-------------------------------	--

Code de Pratique Approuvé	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005. Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, Paris, 2012.
----------------------------------	--

Évaluation de la Sécurité Chimique	Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.
---	--

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales	La fiche de données de sécurité est conforme à la Réglementation Reach (CE) n° 453/2010.
Commentaires de Révision	[1]Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement. Il s'agit d'un deuxième numéro.
Date de Révision	22/02/2019
Révision	2

Fiche de Données de Sécurité Statut Approuvé

Mentions de Danger en Pleine

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.